

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2025-2026/2
Titre	CESS Professionnel
Matière	Formation scientifique

I. Informations générales

Ces consignes annulent toutes les précédentes et ne sont valables que pour le 2^{ème} cycle 2025-2026.

••• Identification de la matière

Formation scientifique

••• Titre visé et type d'enseignement

Certificat d'études secondaires supérieures pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS P)

••• Programme

471P/2017/240 (2ème édition) : [http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/471-2017-240\(2e%20edition\).pdf](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/471-2017-240(2e%20edition).pdf)

Le jury se base **uniquement** sur le **référentiel** déterminant les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) en 7^{ème} année professionnelle. Le référentiel se trouve dans ce programme (p 269 à 309). **En effet, les considérations pédagogiques du programme ne sont données qu'à titre informatif !**

Le référentiel (*Compétences terminales et savoirs communs en formation scientifique*) peut être téléchargé aussi directement via le lien :

http://enseignement.be/download.php?do_id=14076

L'examen portera uniquement sur **les trois UAA de 7^{ème} année**.

UAA 18 : L'être vivant et les microorganismes

UAA 19 : Les oxydants et les réducteurs

UAA 20 : Énergies : Choix judicieux et utilisation rationnelle

De la page 14 à la page 16 du programme, se trouve un glossaire (annexe III) reprenant un ensemble de verbes couramment employés dans les énoncés de sciences. Il est recommandé de s'assurer de la compréhension de ces termes.

En chimie, il est impératif pour comprendre l'UAA19 de maîtriser les prérequis que sont les UAA 4, 9 et 14 de chimie ainsi que l'UAA5 de physique. Un temps d'apprentissage doit être consacré aux notions de l'ensemble des quatre années de chimie du secondaire. En particulier il est important d'avoir assimilé les notions suivantes : élément, atome, molécule, ion, formule moléculaire, réaction chimique (réactifs, produits), électron, électricité, etc.

II. Organisation de l'examen

●●● Modalités de passation

Examen écrit d'une durée de deux heures.

L'examen comporte trois parties distinctes : biologie, chimie et physique chacune conçue pour une durée de quarante minutes. Le candidat veillera à organiser son temps afin de consacrer le même temps à chaque branche :

- 40 minutes en biologie,
- 40 minutes en chimie,
- 40 minutes en physique.

La durée de l'examen peut être adaptée en fonction des candidats à besoins spécifiques.

En plus du questionnaire unique pour les trois branches, vous recevrez deux documents :

- une feuille récapitulant l'ensemble des consignes spécifiques de formation scientifique, énoncées dans ce document.
- un tableau périodique recto-verso comportant également au verso la table des potentiels standards de réduction indispensable pour la résolution de l'examen de chimie.

Il vous est interdit d'utiliser votre tableau personnel. Les documents fournis doivent être restitués intacts (sans annotation).

●●● Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, crayons (trois couleurs différentes), latte, équerre, rapporteur, calculatrice non graphique et non programmable, pochette ou trousse plastique transparente.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI-30XB, Casio fx-92B ou fx-220

Matériel refusé : feuilles de brouillon personnelles, notes, tableau périodique personnel, correcteur (Tipp-Ex, etc.), correcteur orthographique, calculatrice graphique, calculatrice programmable, pochette ou trousse non transparente.

Les GSM, montres connectables ou tout autre objet connectable sont éteints et laissés dans votre sac. Ils ne peuvent ni être visibles ni être portés sur vous pendant l'examen. Le non-respect de cette règle entraîne immédiatement l'exclusion et l'annulation de l'épreuve en cours. La même sanction est appliquée si un GSM ou tout autre objet connectable se met à sonner.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

●●● Consignes spécifiques aux examens de sciences

L'orthographe des termes biologiques et chimiques doit être juste pour donner lieu à des points.

Merci de lire attentivement les consignes spécifiques ci-dessous et de les respecter scrupuleusement.

- Écrire dans les cadres de réponses prévus à cet effet.
- Utiliser de préférence un stylo bille effaçable. Votre copie sera plus présentable.
- Utiliser soit votre stylo bille effaçable soit un crayon (type HB ou plus gras) pour compléter les qcm en noircissant les puces de réponses : ○, ●. Cela vous permettra de gommer en cas d'erreur.
- Ne pas écrire à l'encre turquoise, ne pas utiliser de « fluo » dans les cadres de réponses.

Lisez attentivement les **consignes de formation scientifique** et appliquer les, lors de votre préparation, afin que vos réponses à l'examen vous rapportent l'entièreté des points.

- Citer signifie donner une réponse brève (un mot, un terme, une notion) qui ne sera ni expliquée, ni justifiée.
- Justifier une réponse signifie soit :
 - indiquer par une phrase le raisonnement, la définition, etc.
 - détailler, par une (des) formule(s) ou par un (des) calcul(s).
 - analyser un graphique et développer un raisonnement,
 - exploiter un résultat d'expériences et élaborer des conclusions.

Attention : affirmer n'est pas justifier !
- Toutes les réponses numériques doivent être justifiées par un calcul détaillé comprenant l'ensemble des points suivants de manière très explicite :
 - la grandeur recherchée,
 - la formule utilisée,
 - le calcul effectué,
 - la réponse numérique,
 - l'unité.
- Attention une réponse numérique non justifiée ne donnera pas lieu à des points.
- Merci de ne rien écrire :
 - sur le tableau périodique,
 - sur les feuilles de consignes.

●●● Pondération

Chaque branche, chimie, biologie et physique, est notée individuellement sur trente points. Le total de l'examen est sur 90, la note finale est calculée sur vingt et constitue la cote de formation scientifique.

●●● Dispenses

Rappel des conditions de dispenses :

- présenter chaque partie (pas de notes de présence),
- pas de dispenses partielles : la dispense s'établit sur la note finale et ne peut porter sur biologie, chimie et physique séparément.

Si la moyenne de formation scientifique est supérieure ou égale à 50%, une dispense est accordée.

Si la moyenne de formation scientifique est inférieure à 50%, il n'y a pas de dispense.

III. Types de questions

●●● Remarques utiles

Dans les énoncés certains mots peuvent être en gras ou encore soulignés afin d'attirer l'attention.

Une importance particulière est donnée à la rigueur. Cela non seulement dans les calculs mais encore dans la rédaction. L'emploi des termes scientifiques du programme est essentiel.

Les différentes questions d'un même exercice sont en lien. Il est dès lors indispensable de lire tout l'énoncé (toutes les questions de l'exercice concerné) avant de commencer à répondre à la première question.

●●● Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) évaluées

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger sur l'ensemble des savoirs, savoir-faire et compétences répertoriés dans les programmes.

Les questions peuvent prendre différentes formes comme par exemple des : schémas à légénder, choix ou réponses multiples, vrai ou faux, exercices numériques ou algébriques, exercices de conversion d'unité, analyses de document, questions de savoirs ou questions ouvertes, etc.

●●● Exemples de questions

Le questionnaire de la session 2024-2025/1 est disponible sur le site Jurys.

IV. Annexes

●●● Tableau périodique

Le tableau est accessible sur notre site internet sous la forme d'un document séparé.